

Envoyé en préfecture le 28/02/2022  
Reçu en préfecture le 01/03/2022  
Affiché le 01/03/2022  
ID : 064-216402909-20220228-DEL3\_28022022-DE



PLU  
**Labastide Monréjeau**  
Droit de préemption urbain

Zones concernées par l'exercice du droit de préemption urbain

Le Maire,  
Jean-Simon Leblanc



1:13 500 au format A3  
160 80 0 160 320 Mètres  
Production : TADD, ASUP, Pyrénées  
Cartographie  
Source : IGN, RGE ; OpenData, RPG2017  
Projection : Lambert 93  
Le quadrillage en noir correspond au système de projection RGF93 - CC43. Le quadrillage en bleu correspond au système de projection RGF

